



Defferrard Francine

Taux d'absentéisme des élèves (1H-9H) le premier jour d'école de l'année scolaire

Cosignataires : 0 Réception au SGC : 07.09.23

Dépôt

Aller à l'école ... Quelle magnifique période d'apprentissage !

A la suite de la rentrée scolaire 2023-2024, j'ai pris connaissance d'un taux d'absentéisme élevé le premier jour de classe le 24 août 2023 au sein d'une classe de l'école obligatoire (1H – 9H) d'une commune du canton de Fribourg. Des mesures sont prises, par exemple l'appel téléphonique aux parents concernés. Ce constat m'interpelle toutefois fortement sachant que les jours joker ne peuvent pas être utilisés le premier jour d'école de l'année scolaire.

1. Quel est le taux d'absentéisme des élèves (1H-9H) le premier jour d'école de l'année scolaire, ces dernières années et en particulier le 24 août 2023 ?
2. Pour l'année scolaire 2023-2024, les absences ont-elles été annoncées préalablement ?
3. Quelles sont les mesures possibles et les mesures prises en cas d'absence d'un élève le premier jour d'école de l'année scolaire ?
4. Que risquent les parents si leur enfant est absent le premier jour d'école de l'année scolaire ?
5. Les mesures prises en cas d'absence le premier jour d'école de l'année scolaire doivent-elles être renforcées ? Dans l'affirmative, par quel genre de mesures ?

—